

# Présentation de l'A.M.I. ESE de l'ARS ARA : Appel à Manifestation d'Intérêt sur des actions d'Education et de promotion en Santé-Environnement lancé par l'AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES pour 2022-2023



1. Se présenter
2. Présentation AMI
3. Questions
4. Mes envies/ besoins/ projets



# Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Education Santé-Environnement lancé par l'ARS

L'AMI s'adresse :

- Aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui souhaitent mettre en place sur leur territoire un projet ou une action en santé-environnement ;
- Aux communes, dès lors que leur projet présente explicitement une approche intercommunale



# Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Education Santé-Environnement lancé par l'ARS

Finalités de l'AMI :

Faire comprendre le caractère indissociable de la santé et de ses déterminants d'origine environnementale pour améliorer la santé de la population et agir en faveur de l'environnement, dans un principe de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé (mesures universelles à effets proportionnés\*).

Instaurer des partenariats et une dynamique durables dans un cadre collaboratif associant collectivités territoriales, ARS et acteurs associatifs et éducatifs.

\* Qui vise tout le monde mais qui propose des actions renforcées pour les populations défavorisées



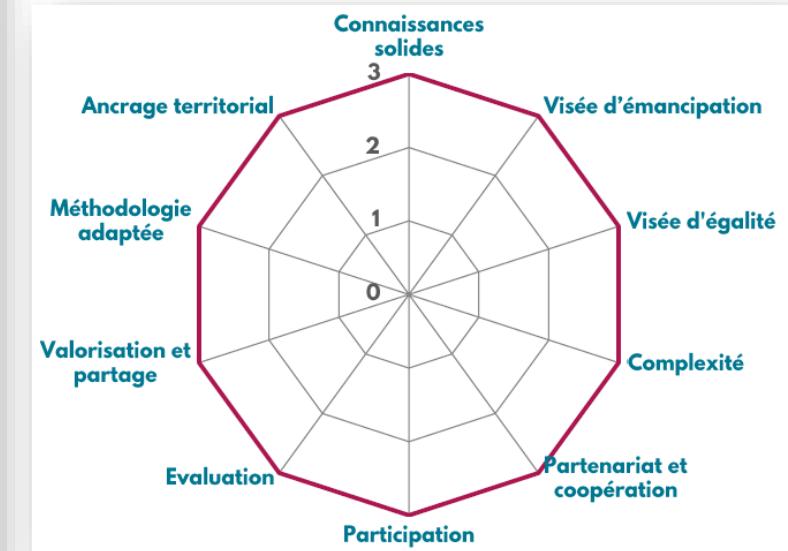
# Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Education Santé-Environnement lancé par l'ARS

- **Toutes les thématiques de la santé-environnement** sont éligibles (qualité de l'air et de l'eau, agriculture-alimentation, nanotechnologies, transport, mobilité, logement, biodiversité, déchets, environnement sonore ou encore impact de la nature sur le bien-être, ...), y compris le déploiement local de la campagne de communication régionale grand-public en Santé-Environnement, « C'est possible ! ».
- A destination de **toute la population** de la région en essayant d'intégrer les populations exposées aux inégalités sociales et territoriales de santé.
- Les modalités d'intervention doivent **répondre aux principes de la Charte ESE** :  
<https://ese-ara.org/une-charte-regionale>
- Les projets doivent prévoir une **évaluation** et si possible, un cadre logique.



# Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Education Santé-Environnement lancé par l'ARS

La charte du Pôle régional ESE : 8 principes partagés (+ 2 critères suppl. de qualité)



# Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Education Santé-Environnement lancé par l'ARS

Des stratégies d'intervention et principes de base :

- Concevoir des actions de **proximité** incluant la logique de « l'aller-vers »
- S'appuyer sur les **ressources individuelles** des personnes
- Impliquer les acteurs de terrain dans un esprit de **co-construction** de l'action et lors de son déploiement pour assurer la continuité du projet
- Soutenir et accompagner le développement des **compétences** des professionnels
- Contribuer à la **mise en réseau** des professionnels d'un même territoire
- Prendre en compte la **faisabilité** des actions dans le **contexte épidémique** actuel



# Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Education Santé-Environnement lancé par l'ARS

- Les projets doivent être **cofinancés** :
  - 50% maximum par l'ARS
  - 50% au moins par la collectivité
  - Possibilité que le projet soit cofinancé par autres financeurs en plus de la collectivité
- Les conventions seront signées pour une **période d'un an, le démarrage est impérativement en 2022.**
- **Budget** :
  - 90% minimum de charges directes liées à l'action et maximum 10% charges indirectes
  - Possibilité de couvrir les achats de fournitures nécessaires à la mise en œuvre de l'action et les frais de déplacements



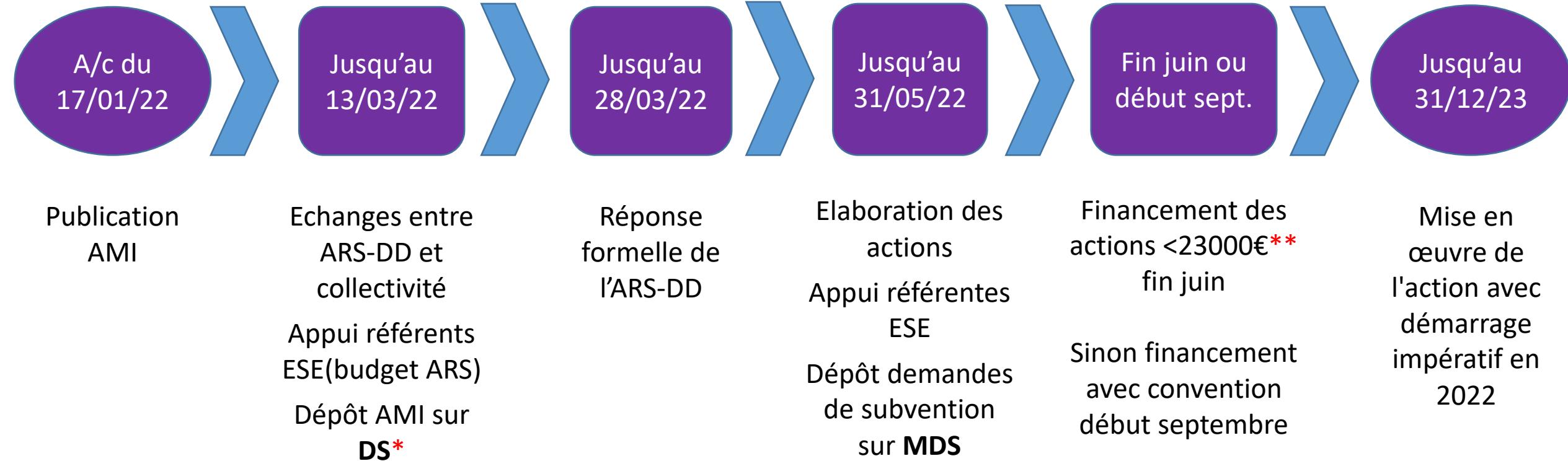
# Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Education Santé-Environnement lancé par l'ARS

## Le calendrier :

- **Etape 1** : Formulaire de manifestation d'intérêt (présentation rapide du projet, coordonnées de l'interlocuteur et ordre de grandeur du budget envisagé)  
    > Avant le 13 mars 2022 en ligne (<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/amiese2022auprescollectivesterritoriales>)
- Réponse (validation ou non) donnée par l'ARS > Au plus tard le 28 mars 2022
- **Etape 2** (si validation) : Dépôt de la demande de subvention  
    > Avant le 31 mai 2022 en ligne (<https://ma-demarche-sante.fr>)
- **Etape 3** : Mise en œuvre du projet  
    > financement des actions inf. à 23 000€ pour fin juin  
    > sinon financement avec convention début septembre



# Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Education Santé-Environnement lancé par l'ARS



\* Ouverture Démarches simplifiées et du lien le 17/01/22

\*\* Part de financement de l'ARS



# Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Education Santé-Environnement lancé par l'ARS

- **Accompagnement par la référente ESE 07 dans la phase de dépôt :**
  - Alicia BIRD - CIVAM Ardèche (alicia@civamardeche.org, 04.75.85.05.04 / 06.75.09.72.67)
- **Suivi administratif par l'ARS ARA - délégation de l'Ardèche :**
  - Fabrice GOUEDO (fabrice.gouedo@ars.sante.fr, 04.26.20.92.13)
  - Céline JAILLET (celine.jaillet@ars.sante.fr, 04.26.20.92.19)
- **Soutien à la mise en réseau entre les partenaires par Pétale 07:**
  - Marie SIMON (marie.simonchaussy@orange.fr, 04.75.38.92.51 / 06.79.40.18.05)
  - Jeanne BAURY (contact@petale07.org, 04.75.38.92.51 / 06.79.40.18.05)
- **Ressources et outils pédagogiques :**
  - sur le site régional ESE : <https://agir-ese.org/> et de Pétale 07 : <https://www.petale07.org>



# Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Education Santé-Environnement lancé par l'ARS

Rappel des liens utiles :

- [www.demarches.simplifiees.fr](http://www.demarches.simplifiees.fr)
- [www.agir-ese.org](http://www.agir-ese.org)
- [www.c-possible.net](http://www.c-possible.net)
- [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/education-et-promotion-de-la-sante-environnement](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/education-et-promotion-de-la-sante-environnement)
- [www.petale07.org](http://www.petale07.org)

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

NOUS SOMMES OUVERTS AUX QUESTIONS-REPONSES, ET AU PARTAGE DE VOS ENVIES...

